

*Burkina
Faso*

L e pays

Pays sans accès à la mer, pauvre en ressources naturelles, se heurtant à de nombreuses difficultés pour son développement économique, le Burkina Faso est un des pays les moins avancés, quel que soit l'indicateur retenu : PIB par tête, mortalité, santé, scolarisation, Déjà en 1933, pour ces raisons, considérant que la Haute-Volta n'était pas viable, le colonisateur l'avait supprimée pour la partager entre trois voisins. Elle ne fut rétablie qu'en 1946, pour devenir le Burkina en 1984.

Sources des données démographiques

La population du Burkina a été régulièrement étudiée depuis 1960, année où a eu lieu la première enquête par sondage. Depuis, deux recensements ont eu lieu : en 1975 et en 1985. Les résultats de 1985 ont fait apparaître une sous-estimation de la population d'environ 10 % en 1975. D'autres enquêtes ont porté sur le phénomène migratoire en 1960, en 1973 (sur la zone mossi), et en 1976. Lors des recensements, les émigrés ont été recensés ; la comparaison avec les résultats de Côte d'Ivoire montre qu'un émigré sur deux a été omis dans les recensements du Burkina.

Les migrations

Avec en 1985, environ 10 millions de nationaux Burkinabè, dont 1,5 millions recensés en Côte d'Ivoire, le Burkina se caractérise par l'importance des mouvements d'émigration. Dirigées d'abord vers le Ghana, pour fuir les exactions coloniales, les migrations ont été réorientées vers la Côte d'Ivoire par le travail forcé. Après son abolition en 1946, les migrations volontaires se sont poursuivies vers le Ghana et la Côte d'Ivoire. Avec la baisse de la monnaie ghanéenne, les migrations vers le Ghana se sont ralenties puis pratiquement arrêtées vers 1960.

En Côte d'Ivoire, les Burkinabè représentent la moitié des étrangers et 14,5 % de la population résidant en Côte d'Ivoire. Ils vivent pour les 2/3 en milieu rural où ils fournissent une part importante de la main d'oeuvre pour les cultures de rente de la zone forestière (café, cacao, hévéa, cultures fruitières,...).

Cette émigration massive s'explique par la pauvreté du pays (le PIB par tête est de 196 \$ en 1988) et par la saturation des terres dans certaines régions densément peuplées, notamment sur le plateau mossi, autour de Ouagadougou. La région mossi est aussi l'origine de migrations intérieures vers les régions du Sud et de l'Ouest du Burkina qui sont moins densément peuplées et connaissent une pluviosité plus favorable que la zone mossi. Ces migrations intérieures et internationales se sont renforcées depuis le début de la période de sécheresse qui touche la zone soudano-sahélienne. Par contre l'urbanisation reste modérée (13 % en 1985).

L'économie

Les ressources minérales connues sont très limitées : quelques gisements d'or exploités industriellement ou artisanalement, un gisement de manganèse inexploité par suite d'un accès difficile,... L'industrie est peu développée, l'agriculture assure l'essentiel des exportations qui ne couvrent que la moitié des importations.

Evolution démographique

Quoique le Burkina soit à peu près auto-suffisant au niveau alimentaire (excepté les années à pluviosité défavorable), la malnutrition touche 9 % des enfants de moins de 5 ans et est associée à 29 % des décès d'enfants. Malgré ces conditions défavorables, la mortalité a baissé et, comme la fécondité est restée sensiblement stable (ou en légère hausse par suite de la suppression de certaines causes d'infécondité d'origine infectieuse), l'accroissement naturel a augmenté régulièrement de 1,8 % en 1960 à 3,2 % en 1985.

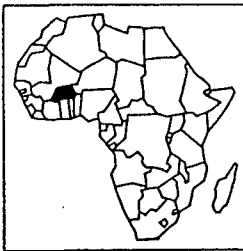
L'accroissement global est moindre car il est réduit par suite d'un solde migratoire international négatif situé entre -0,5 % et -1 %. L'accroissement global s'établit à 0,8 % entre 1910 et 1960, 2,2 % de 1960 à 1975 et 2,7 % de 1975 à 1985.

Politiques de population

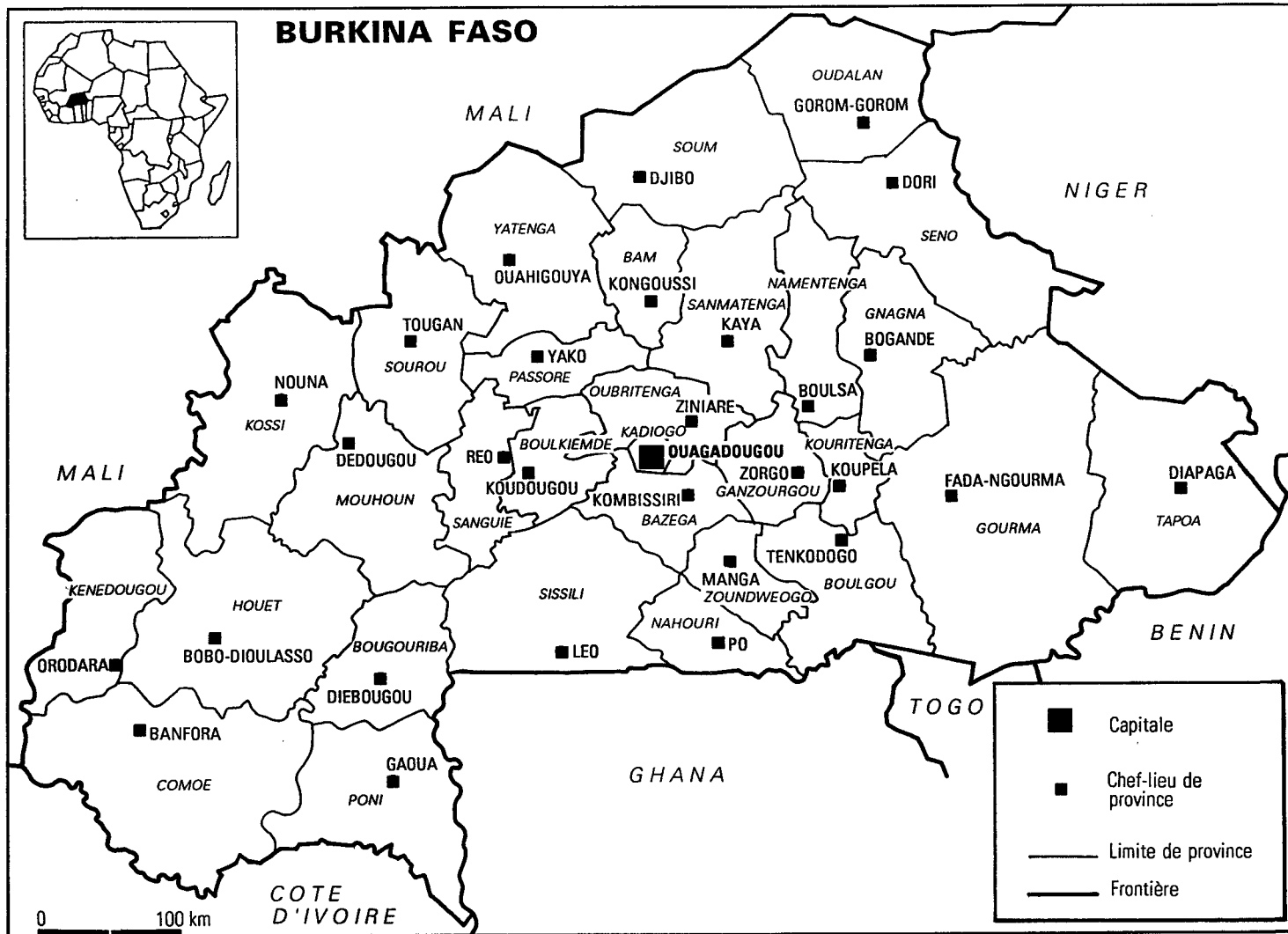
Des politiques de population concernant les migrations internationales ont été tentées. Avec la Côte d'Ivoire, un accord, signé en 1960 n'a pas donné les résultats attendus et a été dénoncé par le Burkina en 1974. Avec le Gabon, l'accord a été dénoncé sitôt signé (1976-77). En 1981, des restrictions à la sortie ont été mises en place. L'effet de cette politique n'a pu être mis en évidence car ces mesures ont été rapportées par le gouvernement suivant en 1983. Pour les migrations intérieures, l'objectif de repeupler, par des migrations organisées, les vallées assainies par la disparition de l'onchocercose a échoué : un dixième de l'objectif a été atteint ; par contre les vallées ont été repeuplées de migrants spontanés.

Le Burkina a opté pour une politique de population qui vise à réduire la fécondité en espaçant les naissances. L'utilisation de la contraception progresse dans les deux principales villes : Bobo-Dioulasso et Ouagadougou. Dans la capitale, elle touchait 8 % des femmes en âge de procréer en 1987 et 13 % en 1990. Des services de planification familiale se développent aussi en zone rurale notamment sous l'impulsion d'ONG nationales ou étrangères.

Jacques VAUGELADE
Mars 1992



BURKINA FASO



PRINCIPAUX INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES

INDICATEURS		Enquête (1) 1960-61	Recensement 1975 (2)	Recensement 1985	Enquête EDS 1993
Effectif global de la population date de référence		4 460 000 12/60	5 638 203 01/12/75	7 964 705 12/12/85	- -
Estimation Nations-Unies (milieu de l'année)		4 452 000	6 202 000	7 881 000	9 788 000
Taux brut de natalité (p. 1000)	O A	49,6 50,0	46,0 -	49,6 -	- -
Somme des naissances réduites		6,1	6,7	7,2	6,9
Descendance finale (50 ans)		5,5	6,7	7,1	7,7
Taux brut de mortalité (p. 1000)	O A	31,3 32,0	- 24,0	- 17,5	- -
Taux de mortalité infantile (p. 1000)	O A	180,9 189,7	- 167,0	- 134,0	- -
Espérance de vie à la naissance (ans)	H F	32,0 32,4 31,9	42,2 - -	48,5 48,2 48,8	- - -
Taux d'accroissement naturel (%)		1,8	2,2	3,2	-
% des non nés au lieu de résidence	H F	11,1 38,9	- -	- -	- -
% d'étrangers résidant dans le pays		-	-	1,9	-
Age moyen au premier mariage (ans)	H F	26,0 16,9	27,2 17,1	26,9 18,0	- -
% de célibataires à 45-49 ans	H F	2,8 0,5	6,7 2,0	5,0 2,0	- -
Nombre moyen d'épouses par homme marié		1,5	1,5	1,6	-
Nombre moyen de mariages par femme		1,3	-	-	-
Taux de scolarisation primaire (7-13 ans) %	H F	- -	- -	28,6 16,4	- -
% d'illettrés chez les 15 ans et +	H F	98,1 99,8	88,6 96,4	80,7 (3) 93,3 (3)	- -
% d'actifs chez les 15 ans et +	H F	96,4 84,6	93,1 -	91,5 75,3	- -
Taille moyenne des ménages		5,2	5,7	6,2	-
Taille moyenne des concessions		9,4	11,3	11,2	-

(1) Ouagadougou et Bobo-Dioulasso n'ont pas été étudiées au cours de cette enquête, néanmoins elles ont été estimées dans l'effectif global de population.

(2) Les données de mouvement sont issues de l'enquête post-censitaire de 1976 ainsi que le % de célibataires à 45-49 ans.

(3) 10 ans et plus.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION - 1985

Provinces	Effectifs	Superficie km2	Densité h/km2	Population rurale		Population urbaine (1)	
				Effectifs	%	Effectifs	%
Bam	162 575	4 064	40,0	162 575	100,0	0	0,0
Bazega	303 941	5 332	57,0	303 941	100,0	0	0,0
Bougouriba	220 895	7 126	31,0	220 895	100,0	0	0,0
Boulgou	402 236	8 939	45,0	378 905	94,2	23 331	5,8
Boulkiemde	365 223	4 150	88,0	313 297	85,8	51 926	14,2
Comoe	249 967	17 855	14,0	214 668	85,9	35 319	14,1
Ganzourgou	195 652	4 076	48,0	195 652	100,0	0	0,0
Gnagna	229 152	8 487	27,0	229 152	100,0	0	0,0
Gourma	294 235	26 749	11,0	273 378	92,9	20 857	7,1
Houet	581 722	16 621	35,0	353 054	60,7	228 668	39,3
Kadiogo	459 826	1 170	393,0	18 312	4,0	441 514	96,0
Kenedougou	139 973	8 234	17,0	126 936	90,7	13 037	9,3
Kossi	332 960	13 318	25,0	317 758	95,4	15 202	4,6
Kouritenga	198 486	1 627	122,0	198 486	100,0	0	0,0
Mouhoun	288 735	10 312	28,0	267 686	92,7	21 049	7,3
Nahouri	105 509	3 908	27,0	91 267	86,5	14 242	13,5
Namentenga	198 890	7 650	26,0	198 890	100,0	0	0,0
Oubritenga	304 265	4 681	65,0	304 265	100,0	0	0,0
Oudalan	106 194	9 654	11,0	106 194	100,0	0	0,0
Passore	223 830	4 070	55,0	209 675	93,7	14 155	6,3
Poni	235 480	10 238	23,0	224 823	95,5	10 657	4,5
Sanguie	217 277	5 173	42,0	198 821	91,5	18 456	8,5
Sarumatenga	367 724	9 193	40,0	341 910	93,0	25 814	7,0
Seno	228 905	13 465	17,0	217 949	95,2	10 956	4,8
Sissili	244 919	13 607	18,0	244 919	100,0	0	0,0
Soum	186 812	13 344	14,0	186 812	100,0	0	0,0
Sourou	268 108	9 575	28,0	255 520	95,3	12 588	4,7
Tapoa	158 859	14 442	11,0	158 859	100,0	0	0,0
Yatenga	536 578	12 195	44,0	483 275	90,1	53 303	9,9
Zoundweogo	155 777	3 462	45,0	155 777	100,0	0	0,0
Ensemble	7 964 705	272 715	29,2	6 953 631	87,3	1 011 074	12,7

(1) Centres de plus de 10 000 habitants qui répondent à certains critères de modernisation (présence d'un minimum d'infrastructures socio-économiques et administratives).

Principales villes :
(+ de 50.000 hab.)

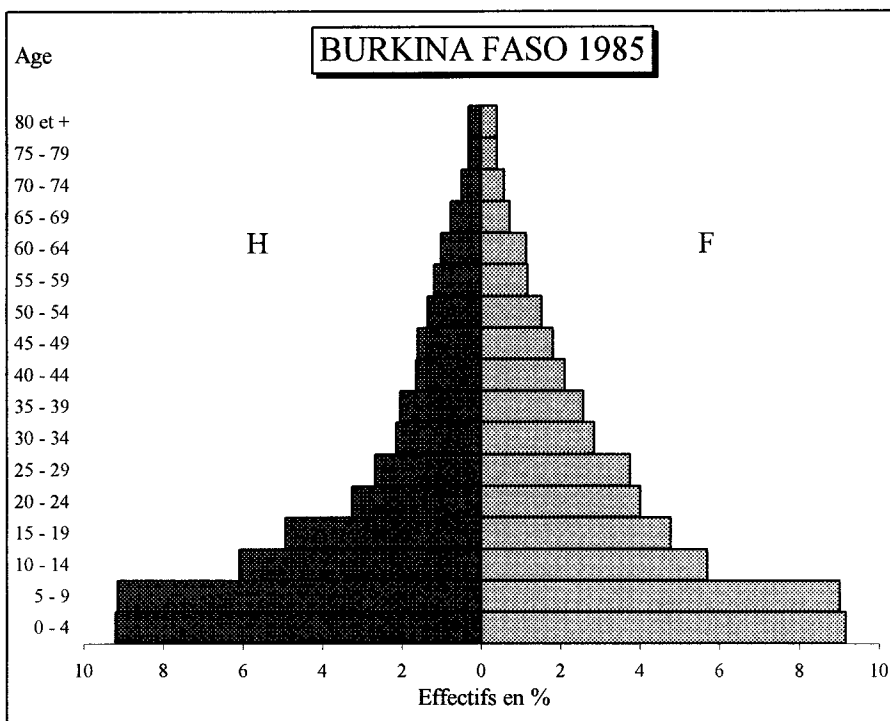
Ouagadougou	441 514
Bobo-Dioulasso	228 668
Koudougou	51 926

RÉPARTITION PAR SEXE ET AGE EN %

Année	1960-61			1975			1985		
Age \ Sexe	H	F	H+F	H	F	H+F	H	F	H+F
0 - 14	22,3	19,5	41,8	23,6	21,7	45,3	24,4	23,9	48,3
15 - 59	24,6	28,3	52,9	23,3	25,4	48,7	20,8	24,7	45,5
60 et +	2,8	2,5	5,3	3,3	2,7	6,0	2,9	3,3	6,2
Ensemble	49,7	50,3	100,0	50,2	49,8	100,0	48,1	51,9	100,0

STRUCTURE PAR SEXE ET AGE - 1985

Age	Effectifs absolus			Répartition en % de l'ensemble		Rapport de masculinité
	H	F	H+F	H	F	H/F*100
0 - 4	733 218	730 656	1 463 874	9,2	9,2	100
5 - 9	728 896	717 881	1 446 777	9,2	9,0	102
10 - 14	485 220	453 847	939 067	6,1	5,7	107
15 - 19	392 777	381 370	774 147	4,9	4,8	103
20 - 24	258 655	320 403	579 058	3,2	4,0	81
25 - 29	212 374	300 565	512 939	2,7	3,8	71
30 - 34	170 789	227 811	398 600	2,1	2,9	75
35 - 39	162 808	206 337	369 145	2,0	2,6	79
40 - 44	130 971	168 948	299 919	1,6	2,1	78
45 - 49	127 649	145 300	272 949	1,6	1,8	88
50 - 54	107 130	122 016	229 146	1,3	1,5	88
55 - 59	93 400	94 502	187 902	1,2	1,2	99
60 - 64	80 545	91 141	171 686	1,0	1,1	88
65 - 69	60 607	58 228	118 835	0,8	0,7	104
70 - 74	39 231	47 414	86 645	0,5	0,6	83
75 - 79	24 484	32 525	57 009	0,3	0,4	75
80 et +	24 483	32 524	57 007	0,3	0,4	75
Ensemble	3 833 237	4 131 468	7 964 705	48,1	51,9	93



Quelques indicateurs socio-économiques...

PIB par tête en 1988 : 196 \$

Habitants par médecin en 1984 : 42.128

Habitants par lit d'hôpital en 1984 : 1.359

Part de la population active employée dans l'agriculture en 1989-91 (PNUD) : 87 %

Quelques estimations...

Population	<u>1990</u>	<u>2000</u>
N.U	8.996.000 hab.	12.092.000 hab.
I.N.S.D. ¹	9.125.000 hab.	12.038.000 hab.
.....		
N.U.	<u>1985-90</u>	<u>1990-95</u>
TBN	47,1 p.1000	47,0 p.1000
TBM	18,4 p.1000	17,1 p.1000
TAN	2,9 %	3,0 %

¹ Institut National de la Statistique et de la Démographie (Burkina Faso)

BIBLIOGRAPHIE

Burkina Faso : Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) - Deuxième Recensement Général de la Population du 10 au 20 Décembre 1985. Principales données définitives ; Structure par âge et sexe des villages du Burkina Faso (1988) ; Analyse des résultats définitifs (1989), Ouagadougou.

Haute Volta : INSD - 1978, Recensement Général de la Population, Décembre 1975. Résultats définitifs, Ouagadougou, 2 vol, 145 et 316 p.

Haute Volta : Service de la Statistique et de la Mécanographie - 1970, Enquête Démographique par Sondage en République de Haute-Volta 1960-61, Ouagadougou, 2 tomes, 483 p.

Nations-Unies - 1984, Population et développement en Haute-Volta, New-York, 483 p.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Rétel-Laurentin (A.) - 1979, Causes de l'infécondité dans la Volta Noire, Travaux et documents de l'INED, n° 87, Paris, INED-PUF, 100 p.

Haute Volta : Service de la Statistique et de la Mécanographie - 1972, Enquête démographique en République de Haute-Volta 1960-1961. Les émigrations, Ouagadougou, 206 p.

Coulibaly (S.), Grégory (J.) et Piché (V.) - 1980, Les migrations voltaïques. Tome I. Importance et ambivalence de la migration voltaïque, Ottawa : CRDI, 144 p.

Boutillier (J.L.), Quesnel (A.) et Vaugelade (J.) - 1985, La migration de la jeunesse du Burkina. Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. XXI, 1985, n° 2-3, p. 243-249.



CENTRE FRANÇAIS SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT



LA DÉMOGRAPHIE DE
30 Etats

D'AFRIQUE

ET DE L'OCÉAN INDIEN

PARIS, JUIN 1994

CePeD

CENTRE FRANCAIS SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

La démographie de
30 Etats d'Afrique
et de l'Océan Indien

Ce travail a été réalisé avec le concours financier du
Ministère français de la Coopération.